

# TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

## CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE

### SESSION 2008

#### NOTE

éventuellement assortie de propositions établie à partir de l'analyse d'un dossier remis au candidat, tenant compte du contexte technique, juridique ou financier lié à ce dossier. Ce dossier porte sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt

Reproductions effectuées par le CIG Petite Couronne avec l'autorisation du CFC. Toute nouvelle reproduction interdite.

Durée : 3h00

Coefficient : 4

### SPECIALITE : AMENAGEMENT URBAIN

En position de technicien supérieur dans la Communauté d'Agglomération de X, au sein du service Aménagement du territoire et Urbanisme, vous rédigerez une note à l'attention de votre directeur, exclusivement à partir du dossier joint, portant sur le phénomène d'étalement urbain, ses conséquences (financières, sociales, environnementales, paysagères, urbaines, ...) ainsi que les outils permettant d'instaurer une politique de maîtrise du développement urbain du territoire.

**12 points**

D'autre part, votre directeur vous demande de proposer, en qualité de technicien supérieur au sein du service Aménagement du territoire et Urbanisme d'une Communauté d'Agglomération, une méthode de travail et des outils visant à aider les élus communaux à limiter le développement du phénomène d'étalement urbain, notamment au travers des documents d'urbanisme de la commune en cours de révision.

**8 points**

**Document 1** : « Quand urbanisme et transport passent contrat » - Traits urbains n°19 - novembre décembre 2007 - 2 pages

**Document 2** : Publication de l'ordre des architectes « Le maire, l'architecte et l'habitat individuel » - octobre 2007 - extraits :  
« Privilégier le développement de la ville sur la ville » - 2 pages ;  
« Développer la ville dans son prolongement immédiat, une option trop souvent négligée » - 2 pages

**Document 3** : « Fiche n°3 : les schémas de cohérence territoriale (SCOT). Fiche n°4 : les plans locaux d'urbanisme (PLU). Fiche n°5 : les cartes communales. Fiche n°6 : les règles spécifiques à certains territoires (extraits) » - Cahier détaché de la Gazette du 3 juillet 2006 - 8 pages

**Document 4** : « La rurbanisation » - extrait de « Ville qui rassemble ville qui sépare » - Technicités - 23 juin 2006 - 1 page

**Document 5** : « Densifier les quartiers pour épargner le foncier » - Le Moniteur - 23 juin 2006 - 4 pages

**Document 6** : « La construction d'un projet urbain à partir d'une démarche de planification territoriale » - Technicités - 23 mai 2006 - 1 page

**Document 7** : Technicités - Dossier « Etalement urbain - les termes du débat, les réponses politiques » - extraits :  
« Les termes du débat » - 7 pages ;  
« Agir sur les déplacements pour décourager l'évasion » - 2 pages

**Ce document comprend : un sujet de 1 page, un dossier de 29 pages.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents volontairement non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

TECHNICIEN SUPERIEUR TERRITORIAL

CONCOURS INTERNE ET DE 3<sup>ème</sup> VOIE

SESSION 2008

Epreuve :

Note assortie de propositions

**SPECIALITE : AMENAGEMENT URBAIN**

**A LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET**

**Ce document comprend : un sujet de 1 page, un dossier de 29 pages.**

- ↪ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ↪ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ↪ Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

**Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury. Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.**